

Association
S'épanouir à la Maladière



Bulletin d'adhésion 2025-2026

Chers parents,

L'association « S'épanouir à la Maladière » a pour objet principal d'organiser des manifestations festives, culturelles, sportives... et notamment la fête de l'école de fin d'année, à l'intention des enfants de l'école élémentaire de la Maladière.

Tout parent ayant au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire de la Maladière peut devenir membre de l'association.

Votre adhésion permet :

- de soutenir l'action de l'association et par conséquent de contribuer au développement d'événements pour les enfants, et de favoriser le lien social entre les familles.
- d'être informé de toutes les réunions, activités, animations, et bilans de l'association.
- de vous investir dans la vie de l'association de manière ponctuelle ou régulière selon vos disponibilités

Elle ne vous engage aucunement à participer à toutes les réunions.

L'association est indépendante de la représentation des parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole.

Le montant de la cotisation est de **1 € (un euro)** par famille quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, pour l'année 2025-2026.

L'équipe S'épanouir à la Maladière
sepanouiralamaladiere@gmail.com

Bulletin d'adhésion - Association de Parents d'Elèves « S'épanouir à la Maladière »

M. Mme Nom : Prénom :

Adresse.....

N° de téléphone : adresse mail @.....

Nom(s) et prénom(s) de

L'élève : Classe : Enseignant

L'élève : Classe : Enseignant

L'élève : Classe : Enseignant

Cotisation 2025-2026 : par chèque à l'ordre de « S'épanouir à la Maladière »

Date et signature :

Avant d'adhérer, vous avez la possibilité de consulter les statuts de l'association sur simple demande par mail à sepanouiralamaladiere@gmail.com

Bulletin à retourner accompagné du règlement de 1 euro dans la boîte aux lettres de l'école au nom de l'association. En adhérant à l'association, vous acceptez que l'association utilise les données personnelles que vous venez de renseigner dans le but de communiquer avec vous en tant qu'adhérent à l'association. En aucun cas ces données ne sont diffusées ni transmises. Vous pouvez à tout moment solliciter l'association par mail pour accéder aux données collectées vous concernant. En outre, le fichier des adhérents de l'exercice écoulé est détruit chaque année au 31 décembre.